

Les juristes et les autres disciplines : l'effet miroir

Les juristes et les autres disciplines : l'effet miroir

Louise Lalonde – Université de Sherbrooke

Abstract

From the perspective of many fields, lawyers are a different gang among university disciplines. The singularity of Law –correlative of its history and epistemological approaches– explains partially a reflected image in the mirror of other disciplines. To start with, this paper has the goal of suggesting that although Law, from the viewpoint of doctrine, distinguishes itself from other disciplines, its specificity unfolds ill explored interdisciplinary horizons. In addition, its knowledge is ever changing, and its image, like a prism, is multifaceted. In this context, Law's in progress interdisciplinarity requires a heterogeneous perception of disciplinary knowledge, partially resulting from its transformations. Multifaceted interdisciplinary uses are distinctive and progressive. Moreover, Law's mirrored image invites other disciplines to initiate a reflexive dialogue regarding interdisciplinary routes as well as disciplinary transformations.

Keywords

Law, Interdisciplinarity, Epistemology, Social Sciences.

Résumé

Sous le regard de nombreuses disciplines, les juristes font bande à part dans le giron des disciplines universitaires. La singularité de la discipline juridique, corrélative de son histoire et de ses présupposés épistémologiques, explique en partie cette image réfléchie aux miroirs des disciplines. Tout d'abord, cet article souhaite démontrer que bien qu'elle se distingue des autres disciplines par ses productions doctrinales, sa spécificité dévoile des horizons interdisciplinaires peu explorés. Plus encore, elle est en pleine mutation de son savoir et son image englobe de multiples facettes, aux effets de prisme. Dans ce contexte, présenter l'interdisciplinarité à l'œuvre dans la discipline juridique exige une perception hétérogène du savoir disciplinaire, en partie conséquente des transformations de son objet d'étude. Ces différentes facettes se traduiront par des usages distinctifs et gradués de l'interdisciplinarité. Par ailleurs, l'image de la discipline juridique, par l'effet miroir, invite les autres disciplines à instaurer un dialogue réflexif tant sur les voies de l'interdisciplinarité que sur leurs propres transformations disciplinaires.

Mots-clés

Discipline juridique, interdisciplinarité, épistémologie, sciences sociales.